

Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY

 03.44.94.00.70

 mairie.de.bregy@orange.fr

 <http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20240506

Procès-verbal Conseil Municipal du 06/05/2024

Étaient présents :

AUDOUIN Karine ; BESNARD Hervé ; DATY Gabriel ; HURTEL Céline ; LACROIX Vincent ; MOREIRA Georges ; BALESTRO Yannick ; CLOAREC Frédéric ; HAQUIN Benoit

Absents excusés :

Jean CATUFE Océane ; LEIDING Fabien JANY

Pouvoirs :

OURTIER Dimitri (à BESNARD Hervé)

Convocation du : 01/04/2024

Ordre du jour :

- 1- Désignation du Secrétaire de séance
- 2- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 08 Avril 2024
- 3- Délibération intégration des frais (ex. : électricité) dans le prix de la location salle des fêtes.
- 4- Délibération Plan local habitat
- 5- Délibération Adressage rue
- 6- Point projet Ecole/Devis Algeco
- 7- Point sur les prochains travaux
- 8- Délibération régularisation parcelle rue des postes
- 9- Elections européennes
- 10- Délibération déplacement des limites d'entrées d'agglomération
- 11- Divers

Début de la séance : 20h00 le 06/05/2024

1- Désignation du Secrétaire de séance

Secrétaire de Séance : Gabriel DATY

2- Approbation du Procès-Verbal du Conseil Municipal du 8 avril 2024

Il est fait mention d'erreurs sur le procès-verbal de la réunion du 8/04/2024 sur l'intervention de M.BESNARD. Les corrections apportées, le Procès-Verbal est approuvé à **l'UNANIMITE**.

Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY

03.44.94.00.70

mairie.de.bregy@orange.fr

<http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20240506

3- Délibération intégration des frais (ex : électrique) dans le prix de la location salle des fêtes.

Monsieur Le Maire expose le besoin d'intégrer comptablement (suite à la demande de la trésorerie) les frais électriques dans la facturation de la salle des Fêtes.

Pour information, Madame AUDOUIN est en cours d'analyse sur les frais électriques qui ont fortement augmenté et qui vont nous amener à réfléchir sur une éventuelle augmentation. Toutefois avant cette décision il faudra analyser le prix des salles dans les villages voisins.

Le maire expose aussi la demande de réservation de la salle des fêtes faite par une entreprise/ personne qui n'habite pas la commune et qui souhaite proposer des séances de magnétisme, sophrologie massage...

L'idée est de venir proposer du bien être aux administrés et aussi d'augmenter le nombre de réservation de la salle. Monsieur Le Maire va prendre contact avec le foyer rural pour avancer sur ce projet.

4- Délibération Plan local habitat

La Commune de Brégy est invitée à formuler un avis sur le projet de Programme Local de l'Habitat de la CCPV.

Après délibération, il est donné un AVIS FAVORABLE par 7 VOIX POUR (AUDOUIN Karine ; BESNARD Hervé ; COURTIER Dimitri (Pouvoir) ; DATY Gabriel ; LACROIX Vincent ; MOREIRA Georges ; HAQUIN Benoît) et 3 ABSTENTIONS (BALESTRO Yannick ; CLOAREC Frédéric ; HURTEL Céline)

5- Vote Délibération Adressage rue

Suite à la Loi n° 2022-217 du 21 février 2022 relative à la différenciation, la décentralisation, la déconcentration et portant diverses mesures de simplification de l'action publique locale (dite 3DS), les communes de moins de 1000 habitants doivent donner un nom aux voiries accessibles au public.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de nommer les voies sur le territoire de Brégy.

6- Point projet Ecole/Devis Algeco

Le Maire présente le dernier plan d'esquisse reçu ce matin.

Un budget estimatif de 692000 € est estimé à date.

Le cout d'achat des Algeco est estimé à 350 000 € et les travaux à 342 000 €

Prochaine étape rencontrer l'architecte pour valider sa feuille de mission (estimation 20000 € HT)

En parallèle le cout d'acquisition du bungalow actuellement en location dans la cour d'école est estime à 15 000 euros. Monsieur Le Maire indique qu'il va continuer sur cette voie et soumettre une délibération lors de la prochaine réunion de juin.

7- Point sur les prochains travaux

A date nous avons reçu trop peu de devis. Une demande de réactualisation va être demandé compte tenu du fait que certains devis sont assez anciens.

L'idée est de mettre à jour l'ensembles des devis et organiser une réunion avec la commission travaux le 3 juin et présenter la recommandation au conseil lors de la réunion du 10 juin.

Nous devons privilégier en 2024 les travaux ne donnant pas ou peu droit à des subventions et nous mettre en conformité sur certains dossiers. La commission se réunira début juin ou juillet.

Mairie de BRÉGY

1 place du Dr GILBERT

60440 BRÉGY

 03.44.94.00.70

 mairie.de.bregy@orange.fr

 <http://www.mairiedebregy.fr>

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ-ÉGALITÉ-FRATERNITÉ

Réf. : PV CM-20240506

8- Délibération régularisation parcelle rue des postes

Monsieur Le Maire demande l'autorisation de régulariser la parcelle D416 qui a été occupé par la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide à l'unanimité de donner pouvoir à Monsieur le Maire pour faire estimer la portion de parcelle et d'entamer les démarches de rachat.

9- Elections européennes

Le Maire demande qui est présent afin d'organiser le planning de présence.

10- Délibération déplacement des limites d'entrées d'agglomération

Suite aux difficultés d'enlèvement des ordures ménagères et recyclables au niveau du jeu d'arc ainsi que de la vitesse excessive par certains automobilistes à ce niveau, il est proposé de déplacer l'entrée d'agglomération à la hauteur du jeu d'arc.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal DÉCIDE à 3 VOIX POUR (AUDOUIN Karine ; DATY Gabriel ; HURTEL Céline), 4 VOIX CONTRE (BESNARD Hervé ; COURTIER Dimitri (Pouvoir) ; LACROIX Vincent ; HAQUIN Benoît) et 3 ABSTENTIONS (BALESTRO Yannick ; CLOAREC Frédéric ; MOREIRA Georges) de rejeter le déplacement de la limite d'entrée communale rue de Meaux.

11- Divers

Fin de la séance : 22h05 le 06/05/2024